Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain



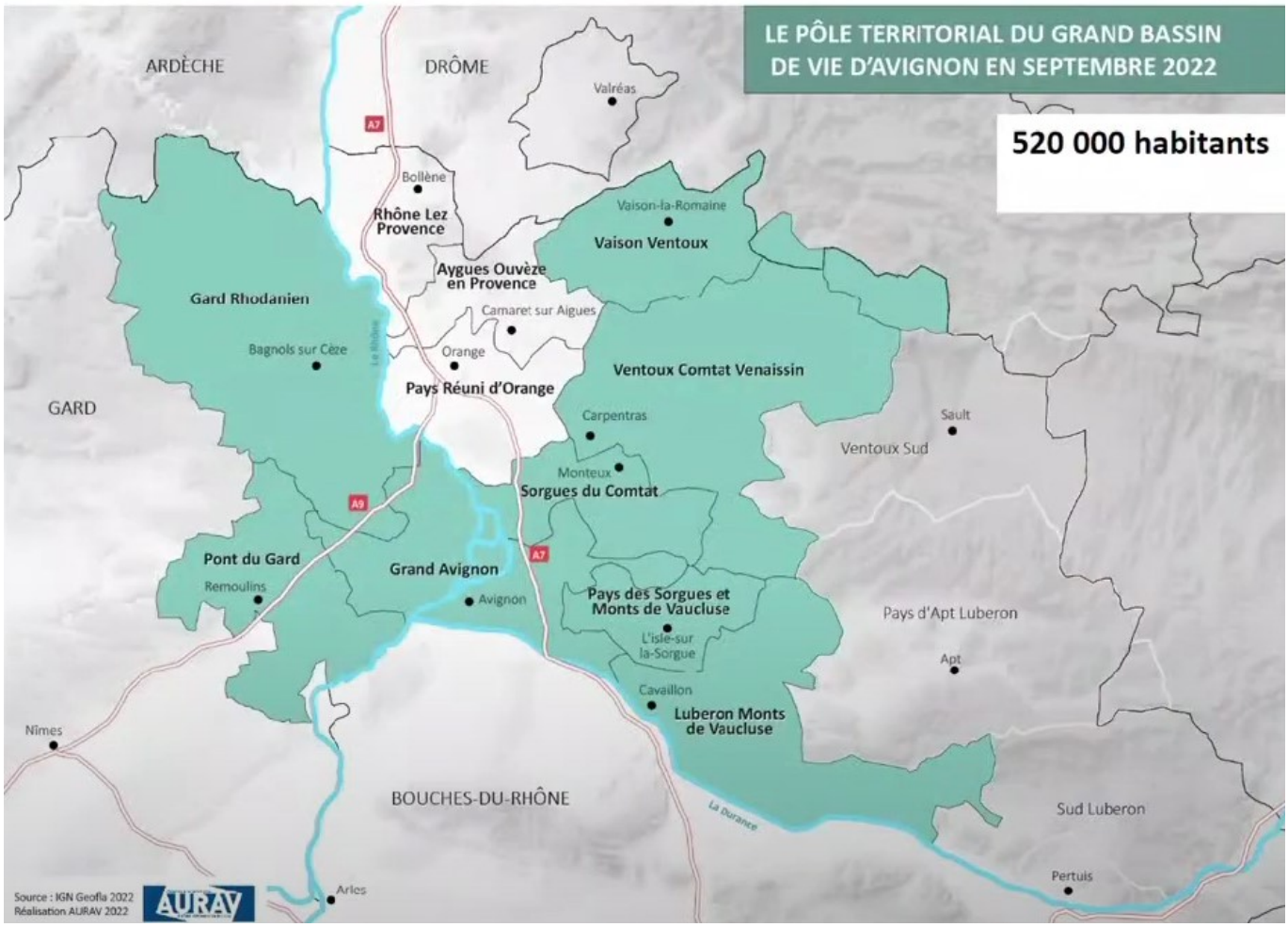
C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022. Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca.©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

territoire.
« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de l'Aurav (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

> « Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »
>
> *Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

Avis défavorable du Département de Vaucluse
Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.
Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.
« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »
En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »

Le risque d'un département coupé en deux ?
« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »
Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*
***Etablissements publics de coopération intercommunale*

La communauté de communes du Pont du Gard organise les Rencontres de l'emploi



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Le mardi 14 mars, la communauté de communes du Pont du Gard organise un forum de l'emploi en partenariat avec Pôle Emploi dans la salle Pivot du site du Pont du Gard à Remoulins (rive droite). Cet événement gratuit et ouvert à tous accueillera une quarantaine d'entreprises représentant tous les secteurs d'activités. Pour la première fois, ce forum ne proposera donc pas seulement des postes saisonniers.

Pour rappel, l'année dernière, plus 350 postes étaient à pourvoir et 290 entretiens avaient été menés lors de l'événement. Certaines offres d'emploi sont d'ores et déjà disponibles sur le site de Pôle Emploi, il suffit de taper 'PDG2023' pour les trouver. Parmi elles, vendeur en boutique, tractoriste, agent de sécurité, aide à domicile, préparateur de commandes, et bien d'autres.

Cette rencontre s'adresse à toutes les personnes en recherche d'emploi qui sont invitées à venir avec leur CV. De nombreux partenaires seront également sur place afin d'aider à trouver des solutions pour le logement et la mobilité ou encore la garde d'enfants.

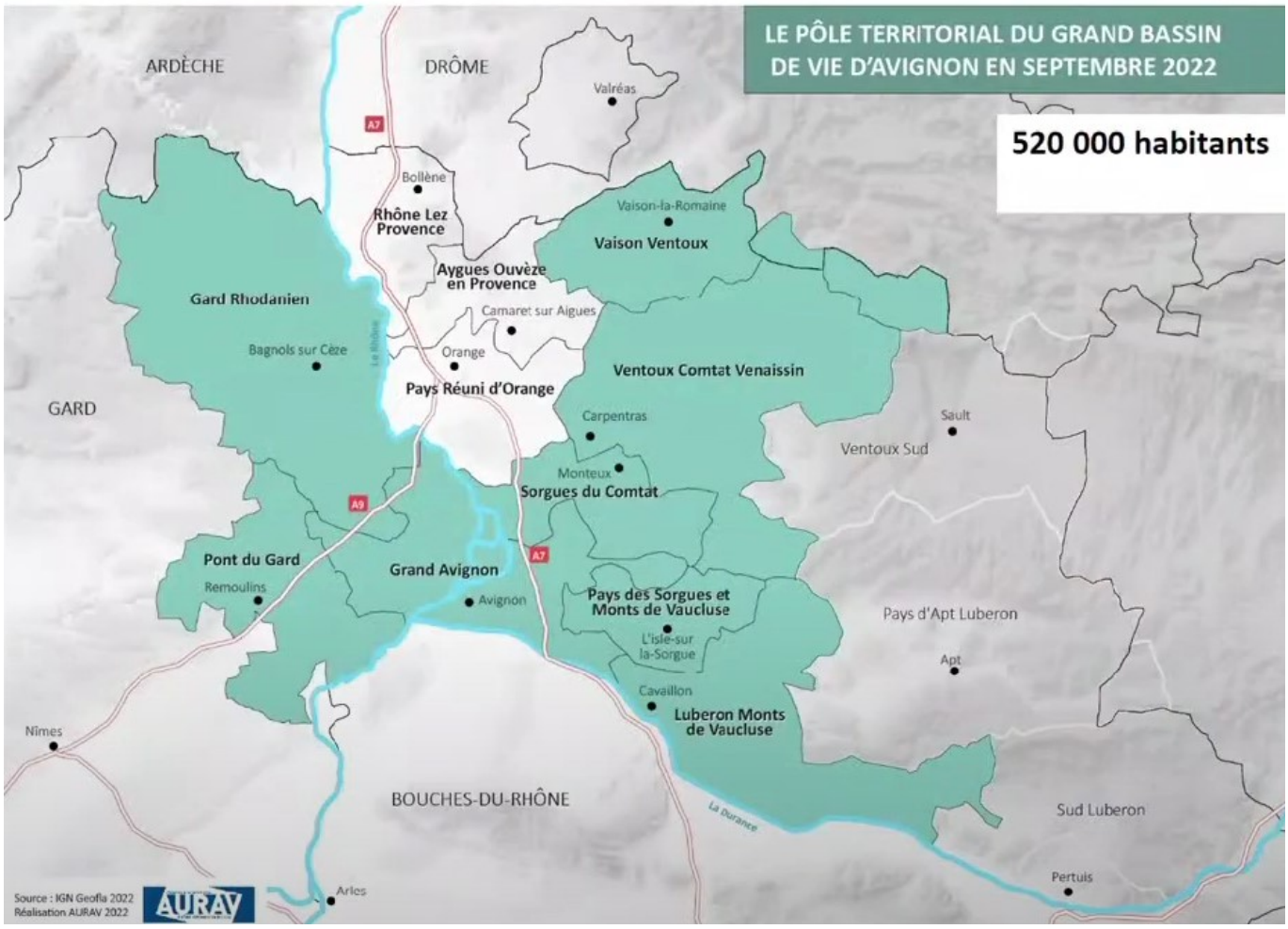
Mardi 14 mars. De 9h à 13h. Entrée libre. Renseignements au 04 66 37 27 13. Salle Pitot (rive droite). Site du Pont du Gard. Remoulins.

V.A.

Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.
Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de l'Aurav (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.
L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant n'a pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Aurav pour son animation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Plusieurs mois de réflexion
Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes, cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

Les travaux continuent
En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

La porte reste ouverte
Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.
« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est « ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

CC Pont du Gard : la start-up Fasterclass propose d'apprendre à gérer son temps



L'espace entreprises de la Communauté de Communes du Pont du Gard propose un atelier 'lunch & learn' animé par la start-up Fasterclass pour donner aux participants toutes les bonnes pratiques sur la gestion du temps.
Les participants pourront : comprendre les nouveaux comportements à l'ère du digital ; adopter les bonnes pratiques et installer les bons rituels ; prendre le temps de gérer leur temps et maîtriser leur agenda ; gérer les priorités, savoir prioriser les tâches par valeurs et savoir dire non ; savoir gérer leur efficience et se déconnecter pour mieux se connecter.
L'espace entreprises de la communauté de communes du Pont du Gard a pour vocation de faciliter le parcours des chefs d'entreprises de la création, au développement en passant par la transmission.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

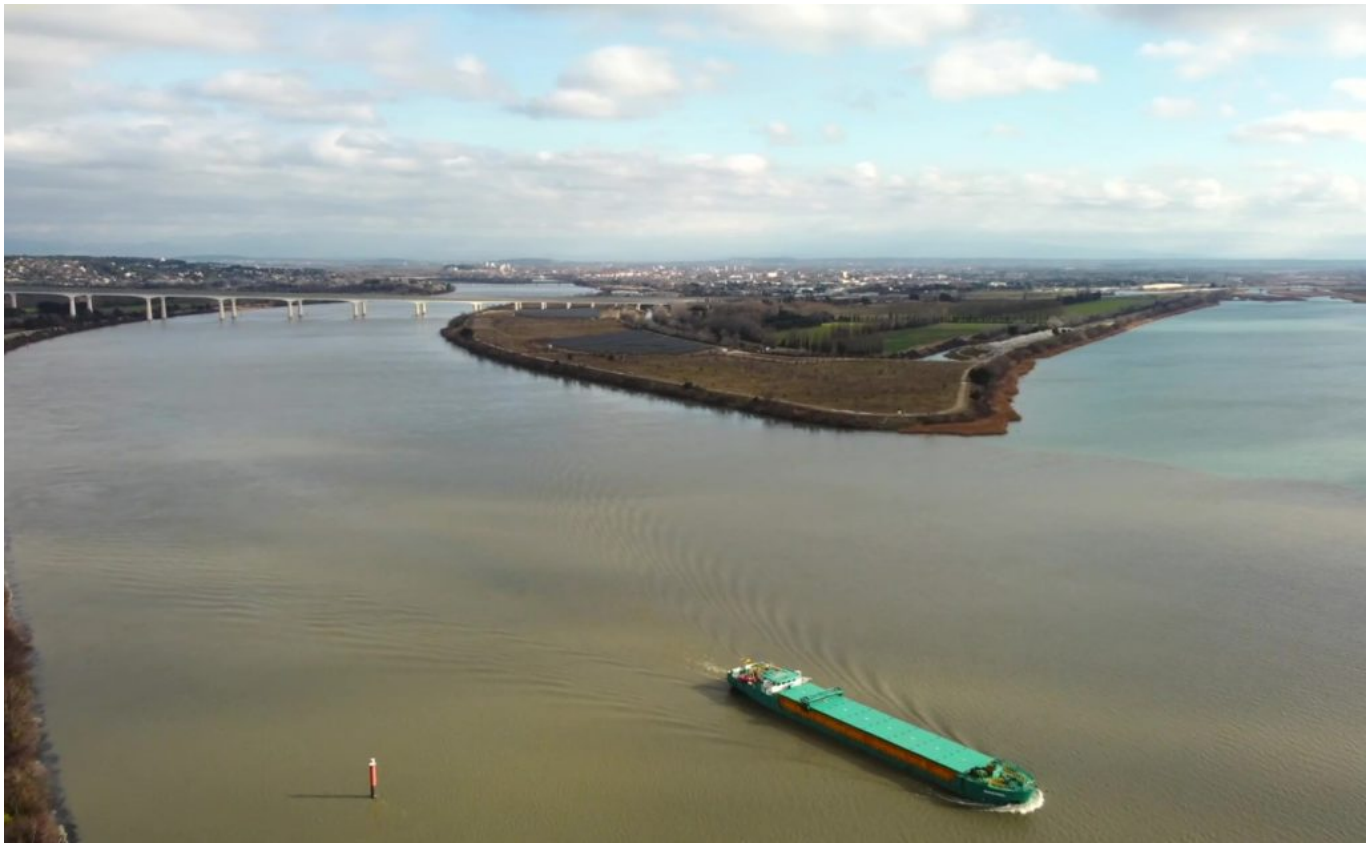
Ecrit par le 1 novembre 2026

L’atelier est limité à 12 participants.

Jeudi 30 juin de 12h à 14h à l’espace entreprises de la communauté de communes du pont du Gard, 4 rue Saint-Andrée. Inscription et information sur www.cc-pontdugard.fr

J.R.

Bassin de vie d’Avignon : les intercommunalités veulent jouer collectif



Trois départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI, le bassin de vie d’Avignon est tiraillé par de nombreuses contraintes. Les intercommunalités de ce territoire entendent pourtant désormais travailler ensemble pour mener des projets communs. Avec au programme pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

débuter : la mobilité durable et l'aménagement du territoire.

Huit intercommunalités du bassin de vie d'Avignon viennent d'engager une démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs. »

Dépasser les périmètres institutionnels
Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin), les Communautés de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Ventoux Sud, Sorgues du Comtat et le Pays d'Apt Luberon pour le Vaucluse, ainsi que l'agglomération du Gard rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard pour le Gard, entendent ainsi dépasser ces freins administratifs. Objectif : mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

Nombreux défis à relever
« Les différentes intercommunalités qui composent le grand bassin de vie d'Avignon sont ainsi confrontées à de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de transition écologique ou de positionnement régional, expliquent les 8 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »
« Le grand bassin de vie d'Avignon est un véritable espace vécu aux nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, poursuivent ces collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. Les déplacements quotidiens de toutes natures, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles en font un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels. »

Les transports et l'aménagement pour priorité
A l'initiative du Grand Avignon et des Sorgues du Comtat, avec l'appui de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), 2 premières rencontres ont eu lieu depuis le mois de juillet entre les présidents de ces intercommunalités. A cette occasion, ces derniers ont défini des sujets prioritaires de coopération, en particulier la mobilité et l'aménagement du territoire.

Une feuille de route a été fixée pour 2022 :

- déterminer la forme la plus adaptée de cette alliance qui ne doit pas se substituer aux compétences et prérogatives des intercommunalités ;
- préfigurer et lancer des actions communes, notamment en matière de mobilité durable.

« Au mois de février 2022, un troisième rendez-vous est prévu et sera ouvert aux autres intercommunalités du Grand bassin d'Avignon (ndlr : on pense à celles du Nord des Bouches-du-Rhône plus particulièrement) souhaitant être associées à cette démarche. Elle aura pour objectif d'avancer dans la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »